



La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous informe

C'est nouveau !

« Mon Espace Santé », votre carnet de santé numérique et interactif

Mon Espace Santé est un espace numérique personnel et sécurisé proposé par les régimes d'assurance maladie et le Ministère de la Santé. Grâce à ce nouveau service gratuit, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

Etape majeure dans le virage du numérique en santé engagé il y a trois ans par le Gouvernement, le déploiement national de *Mon espace santé* en 2022 constitue une innovation au service des patients comme des professionnels et établissements de santé.

■ Sécurité, confidentialité et simplicité, un espace alimenté par le patient et les professionnels de santé

Construit pour et avec les usagers, ce carnet de santé numérique a été conçu pour répondre à vos attentes en matière de sécurité, de confidentialité et de simplicité d'usage. Cet espace personnel sûr et facile d'accès, vous permet d'avoir en

un seul endroit, sûr et à portée de main, tous vos documents et informations utiles à votre santé, tout en préservant le secret médical et en gardant le contrôle sur vos données de santé grâce à un « coffre-fort sécurisé » où sont classés tous les documents de santé (ordonnances, résultats de biologie, dossier d'hospitalisation,...) progressivement alimenté automatiquement par les médecins et autres professionnels, laboratoires, hôpitaux, etc. Il comporte également un profil médical où vous remplissez vos informations personnelles (allergies et antécédents familiaux utiles notamment en cas d'hospitalisation urgente).

■ La messagerie santé, pour échanger messages et documents

Elle permet aux professionnels de santé de vous contacter et vous envoyer des informations dans le respect du secret médical et d'échanger des documents administratifs avec des établissements de santé pour préparer votre entrée ou sortie d'hospitalisation.

■ Pour vos enfants aussi

Activez *Mon Espace Santé* pour vos enfants afin de suivre leur santé. Leurs profils sont rattachés à votre service.

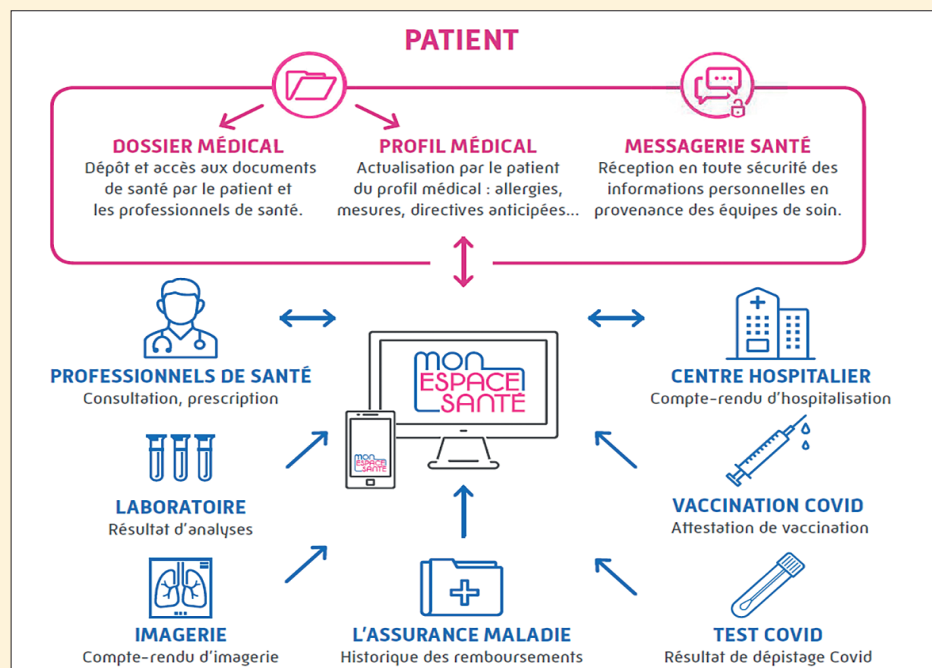
■ Deux nouvelles fonctionnalités dans le courant de l'année

Accès à un catalogue de services et d'applications de santé soigneusement sélectionnés, agenda personnalisé utile pour organiser vos rendez-vous médicaux et bénéficier de rappels pour vos vaccins et dépistages.

Secret médical et sécurité des données

La confidentialité des informations du dossier médical est totalement garantie. C'est vous qui décidez quels professionnels de santé peuvent avoir accès à vos documents. Vous pouvez par exemple masquer un document à tout moment.

Seuls les professionnels de santé autorisés par la loi peuvent consulter les documents présents. Ni les caisses d'assurance maladie, ni les mutuelles, ni la médecine du travail n'ont accès à ces données.



■ Trois personnes sur quatre sont favorables à la création de *Mon Espace Santé*.

Plus d'informations ou des questions ?

→ Rendez-vous sur monespacesante.fr

→ Appelez le 3422

→ Regardez la vidéo sur <https://franche-comte.msa.fr/lfp/web/msa-de-franche-comte/mon-espace-sante>